

Premier rapport sur l'état de la pauvreté à Anderlecht

1. Présentation du rapport

Ce rapport de 77 pages a été publié en juin 1999, par l'« *Observatoire provisoire anderlechtois de la pauvreté* ».

A la suite du forum « Face à la pauvreté à Anderlecht, une approche globale pour des solutions locales » (13.12.97), l'ensemble des conseillers CPAS des partis démocratiques du Conseil de l'aide sociale (ECOLO, CVP, PRL-FDF, PS, PSC, SP) est à l'origine de la démarche et de la publication de ce rapport.

En effet, depuis le vote de l'ordonnance du 11 juillet 1991 qui vise l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état de la pauvreté dans la Région bruxelloise, et sa mise en pratique en 1993, les acteurs sociaux de la Région disposent d'un outil régulièrement remis à jour pour lutter contre la pauvreté.

Les enjeux sont d'une telle importance que la collaboration active des acteurs de première ligne est capitale, et que les initiatives au niveau communal, en créant des synergies avec l'action régionale, sont des compléments indispensables à l'action régionale. Soulignons les recommandations adoptées en 1998 par la Commission des affaires sociales, relatives au 4^{ème} rapport sur l'état de la pauvreté : « *Il sera proposé à l'ensemble des communes de faire procéder à l'établissement d'un rapport communal sur l'état de la pauvreté (...)* ». C'est dans ce contexte qu'en tant que conseillers de l'Aide sociale d'Anderlecht nous avons initié un groupe de réflexion sur la problématique de la pauvreté dans la commune.

Ce groupe, composé d'acteurs de terrain de différentes sensibilités philosophiques et de membres locaux de différents partis, nous a permis de rassembler des compétences autour de la question.

Pointons la participation, outre des conseillers CPAS, de plusieurs assistants sociaux, du comité de défense des minimexés d'Anderlecht, de maisons médicales et de médecins généralistes, juristes, professeurs et chercheurs, de membres d'associations (notamment la Ligue des Familles, La Poudrière, les

Équipes Populaires, la Trame, Pissenlits), de l'ALE d'Anderlecht.

2. Aspect récurrent de la démarche

Cet observatoire provisoire devrait idéalement devenir permanent... ceci à condition de professionnaliser la récolte des données (informations sociales systématiques sur les données du CPAS, du chômage, des pensions, du logement, de la santé...). La Région et les communes devraient pouvoir disposer, en temps réel, d'un outil regroupant les données des CPAS, de manière plus performante que celles récoltées par la signalétique actuelle, et ceci par quartier plutôt que par commune.

Cet outil devrait aussi être élaboré en tenant compte de la surcharge de travail du personnel du secteur social, et leur faciliter la tâche. Actuellement le fichier signalétique entraîne un surcroît de travail à du personnel déjà surchargé, et contribue de manière très minime à l'évaluation en matière de lutte contre l'exclusion sociale. C'est probablement dû au formalisme de la procédure et à la méfiance des CPAS qui ne collaborent pas toujours correctement.

Aux critères actuels de répartition des budgets sociaux pourraient, par notre démarche, s'ajouter des critères relatifs à la qualité et à l'intensité des actions réellement menées. Anderlecht pourrait devenir une commune pilote par l'élaboration et la mise en place d'un nouvel outil, en collaboration avec la Commission Communautaire Commune.

3. Table des matières

- Film documentaire (Population Anderlechtoise, nombre d'habitants par rapport à la région, belges et étrangers, âge, occupation) ;
- Chiffres globaux (marché du travail, enseignement, logement et logement social, revenu) ;
- Chiffres de la pauvreté (chômage et évolution, ALE, Minimex et équivalent minimex, candidats réfugiés, sans abri) ;
- Actions entreprises pour lutter contre la pauvreté (actions du CPAS et personnel,

*Rédaction du rapport :
Mustapha Akouz et Yves De Muylder.*

Présentation par Ghislaine De Smet, à partir d'extraits du rapport.

Annexes

budgets et dépenses, santé, services assurés par le CPAS, nombre de mises au travail et de formations professionnelles)

- Réflexions et propositions d'actions (associations, médecins agréés par le CPAS et témoignages, administration locale, emploi, enseignement, logement, sans abri, CPAS, santé, aide juridique).

employeurs, les enseignants... contre la pauvreté.

Il est donc nécessaire de penser de nouvelles formes de concertations collectives entre les services, publics et privés, permettant ainsi l'échange d'expériences et de liens opérationnels impliquant d'autres rapports de force. Les contacts induits par notre premier rapport communal sont, dans ce sens, fort encourageants.

4. Conclusion

Ce rapport montre la progression alarmante d'une misère intolérable. D'autres tendances socio-démographiques caractérisent notre commune plus encore que le reste de la Région : vieillissement de la population, augmentation de la proportion de jeunes dépendant du CPAS, diminution de la population active disposant d'un travail (25% de la population active sans emploi contre 22% dans la région), nombre plus important de personnes à charge de minimexés ou équivalents, ou de chômeurs.

Le revenu moyen par habitant diminue pour une population stable, alors que le coût du logement augmente plus vite que le coût de la vie. La dualisation s'installe et concerne tous les aspects de la vie quotidienne, notamment dans les écoles (enseignement à deux vitesses). L'accès à la santé est aussi inégal. La partie la plus fragilisée de la population se voit captive des quartiers les plus vétustes.(...)

Face à ces constats, comment développer plus de justice sociale et d'égalité pour faire reculer la paupérisation avec les moyens disponibles dans une commune ?

En se coordonnant, les acteurs sociaux, publics et privés, peuvent contribuer à fournir des mécanismes d'accès à la formation, au monde du travail, à la santé, à un habitat décent (...). Souvent, au lieu de s'attaquer aux racines de l'exclusion, on s'attaque à ses effets. Les problèmes de ces quartiers en crise sont sociaux, urbanistiques, économiques. C'est sur les quartiers qu'il faut donc centrer les réponses et surtout lutter avec les associations, les